



N°2023 -01/BFAG/CMD/PC/TRES/

**NOTE DE SERVICE**

Il est porté à la connaissance des usagers de l'Ambassade du Burkina Faso à Accra que pour compter du **16 janvier 2023**, les coûts des visas et actes administratifs ci-après sont fixés conformément au tableau ci-dessous:

N° d'ordre	NATURE DES ACTES ET DES FORMALITES	Taux de perception: 1 Ghc = 59,430 F FCA		
		DROITS EN CEDIS GHC		
		Valeur de la prestation de service		
		Régime A	Régime B	Régime C
<b>I-ACTES D'ETAT CIVIL ET ACTES AUTHENTIQUES</b>				
1	Original d'extrait d'un acte d'état civil, de mariage	17	34	
2	Copie conforme de l'extrait d'un acte d'état civil, de mariage	17	34	
3	Copie intégrale d'un acte de naissance, de mariage	17	34	
4	Actes relatifs à la célébration de mariage			
	a) affiche de publication	50	101	
	b) certificat de publication ou de non opposition	50	101	
	c) certificat de capacité	50	101	
	d) certificat de consentement dressé par l'agent diplomatique ou consulaire agissant en qualité d'officier d'état civil	50	101	
5	Certificat de célibat	101	202	
6	Déclaration de répudiation de nationalité	1,262	1,262	
7	Traduction des actes d'état civil et textes:			
	a) Traduction des actes d'état civil par page	118	236	67
	b) copie supplémentaire	34	67	34
	c) Traduction de texte /page	151	303	101
	d) révision de textes traduit par une structure ne relevant pas du Ministère chargé des Affaires Etrangères	84	168	67
8	Légalisation des actes d'état civil par unité d'acte	67	135	50
9	Légalisation d'actes divers/ Unité	34	67	67
10	Consentement en vue d'adoption	50	101	
11	Actes de notoriété	101	202	

N° d'ordre	NATURE DES ACTES ET DES FORMALITES	DROITS EN CEDIS GHC		
		Valeur de la prestation de service		
		Régime A	Régime B	Régime C
12	Actes ou formalités à caractère juridictionnel relatifs à l'Administration ou à la liquidation des successions/ actes ou formalités	50	101	
13	Copie d'un acte de juridiction/ page	50	101	
14	Consentement à mariage du père ou de la mère	50	101	
15	Reconnaissance d'enfant	50	101	
16	Procuration	84	168	
17	Testament authentique: droit fixe de rédaction au décès du donateur, il est perçu un droit proportionnel(6%) de la valeur des biens donnés à l'exclusion des droits et taxes des transferts des titres de propriété	185	370	
18	Dépôt de testament	185	370	
19	Décharge ou délivrance de legs	185	370	
20	Enregistrement de contrats de bail impliquant un Mission Diplomatique ou une Organisation Internationale	185	370	
<b>II-ACTES ADMINISTRATIFS</b>				
21	Délivrance de passeport diplomatique	1,178	2,356	1,178
22	Délivrance de passeport de service	1,010	2,019	1,010
23	Délivrance de passeport ordinaire	841	1,683	841
24	Prorogation de passeport	PM	PM	PM
25	Visa transit (1 à 3 jours) une entrée		202	
26	Visa court séjour (1 à 90 jours) une entrée		808	
27	Visa court séjour (1 à 90 jours) plusieurs entrées		1,043	
28	Visa d'affaires (1 à 90 jours) une entrée		1,010	
29	Visa d'affaires (1 à 90 jours) plusieurs entrées		1,304	
30	Visa long séjour (maximum 6 mois) une entrée		1,111	
31	Visa long séjour (maximum 6 mois) plusieurs entrées		1,312	
32	Visa long séjour (maximum 12 mois) une entrée		1,447	
33	Visa long séjour (maximum 12 mois) plusieurs entrées		1,649	
34	Visa long séjour (plus d'un an) une entrée		1,986	
35	Visa long séjour (plus d'un an) plusieurs entrées		2,221	
36	Visa pour groupe- coopération 2 à 5 personnes (pour 1 à 90 jours ) une entrée		1,649	
37	Visa pour groupe- coopération 2 à 5 personnes (pour 1 à 90 jours ) plusieurs entrées		2,086	
38	Visa pour groupe- coopération 2 à 5 personnes (pour 6 mois maximum ) une entrée		2,221	



N° d'ordre	NATURE DES ACTES ET DES FORMALITES	DROITS EN CEDIS GHC		
		Valeur de la prestation de service		
		Régime A	Régime B	Régime C
39	Visa pour groupe- coopération 2 à 5 personnes (pour 6 mois maximum ) plusieurs entrées		2,524	
40	Visa pour groupe- coopération 2 à 5 personnes (pour 12 mois maximum ) une entrée		2,760	
41	Visa pour groupe- coopération 2 à 5 personnes (pour 12 mois maximum ) plusieurs entrées		2,995	
42	Visa pour groupe- coopération 2 à 5 personnes (plus d'un an ) une entrée		3,298	
43	Visa pour groupe- coopération 2 à 5 personnes (plus d'un an ) plusieurs entrées		4,207	
44	Prorogation de visa			1,010
<b>VISAS PRIS AUX FRONTIERES DU BURKINA FASO</b>				
45 à 51	Pour mémoire	PM	PM	
52	Cartes consulaires	50	101	
53	Cartes consulaires sécurisées	118	0	
54	Laissez passer ou sauf conduit	42	84	
55	Immatriculation des Burkinabè (établissement ou renouvellement)	Gratuit	Gratuit	
56	Attestation de résidence ou changement de résidence	25	50	
57	Attestation d'identité	50	101	
<b>III-PRESTATIONS DE SERVICES</b>				
58	Formalité de dépôt de fonds, de valeurs négociables, de marchandises, d'objets mobiles ou de documents dans la mesure où ils sont recevables	PM	PM	
59	Retrait des dépôts visés au numéro précédent: sur le montant de la somme retirée lorsqu'il s'agit de documents n'ayant pas de valeur faciale	PM	PM	
60	Déclaration, procès verbal, certificat ou prestations non spécifiés	25	50	

SOURCE: Décret 2013-772/ PRES/PMP/MEF/MAECR/MATS portant tarification des prestations de services dans les Missions Diplomatiques et Consulaires et à l'Administration Centrale

Accra, le 12 Janvier 2023

L'Ambassadeur



**Pingrenoma ZAGRE**  
Grand Croix de l'Ordre de l'Étalon